

Lettre d'intention de don

Par la présente, je soussigné(e),
demeurant,
déclare avoir l'intention de donner à la commune de Sevrans, pour être conservées aux Archives municipales, les archives dont je suis l'unique propriétaire, à savoir *[description sommaire des documents et éventuellement des conditions de la création du fonds]*.

[Modalités au choix]

Modalités n°1 : La communication et la reproduction de ces documents seront soumises à mon autorisation écrite (ou à celle de M. que j'ai chargé(e) de me représenter), sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée. En l'absence de réponse de ma part (ou de la part de mon représentant), dans un délai d'un mois, aux demandes de consultation qui (ou lui) seront présentées, cette autorisation sera délivrée par le (la) directeur(trice) des Archives municipales de Sevrans.

Modalités n°2 : La communication et la reproduction de ces documents seront soumises à mon autorisation écrite (ou à celle de M. que j'ai chargé(e) de me représenter), sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée, pendant une durée de ans. En l'absence de réponse de ma part (ou de la part de mon représentant), dans un délai d'un mois, aux demandes de consultation qui (ou lui) seront présentées, cette autorisation sera délivrée par le (la) directeur(trice) des Archives municipales de Sevrans, et en tout état de cause, les documents deviendront librement communicables à l'issue de ce délai de ans.

Modalités n°3 : Je délègue au (à la) directeur(trice) des Archives municipales de Sevrans le soin de consentir à la communication et la reproduction de ces documents conformément aux dispositions du Code du patrimoine relatives aux archives. Il va de soi que je conserverai quant à moi toutes facilités d'accès à ces archives *[cas des fonds d'archives privées contenant des archives publiques]*.

Modalités n°4 : Je souhaite que la communication et la reproduction de ces documents soient libres, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée.

Modalités n°5 : Je souhaite que la communication de ces documents soit libre, sous réserve des dispositions prévues par la loi pour le respect de la vie privée, mais soumetts leur reproduction à mon autorisation écrite (ou à celle des Archives municipales de Sevrans)

Date et signature